

## Séance du 12 juillet 2017

à 20h30

Convocation du 06.07.17 affichée le 06.07.17

Conseillers en exercice : 9 présents : 7 votants : 7

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Muriel LAINE, Jean-Yves FAUTRAT, Juliette HURLLOT, Pascal BIGARD, Emmanuel LEHMANN, Frédéric MOUCHEL

ABSENTS : Jean-Michel COSTARD et Jacqueline GUERARD (excusés)

SECRETAIRE de SEANCE : Emmanuel LEHMANN

### EFFACEMENT DES RESEAUX AU VILLAGE DE LA MESNAGERIE

La propriété de M. Louis Lemaître a été vendue en 3 lots : la maison principale, une ancienne maison à rénover et un bâtiment qui sera transformé en habitation.

Mme Helen Asquith sollicite le déplacement du poteau électrique situé au pied de la façade de la maison à rénover, car il gêne les travaux de rénovation.

Un devis a été demandé au SDEM pour l'effacement des réseaux du village de la Mesnagerie.

Ceux-ci devront être intégrés aux travaux de réfection de la route.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe de l'effacement proposé.

### SUBVENTION A L'ECOLE NOTRE DAME POUR LA PISCINE

L'Ecole Notre Dame à St Pierre Eglise sollicite une participation financière de 15€ par enfant de Clitourps, pour l'activité piscine ; soit 60€ pour les 4 enfants concernés.

A la majorité, le conseil accorde une subvention de 60€ à l'Ecole Notre Dame.

### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- TELETHON : Muriel Lainé propose la réalisation d'un « défi bonbons » avec Chloé Hébert, habitant le Haut Boscq, qui souffre d'une maladie rare.
- Le Maire propose de mettre à l'honneur les nouveaux diplômés. Il précise que Delphine Crestey, coiffeuse à domicile, a obtenu son diplôme de massage, manucure.
- Jean-Yves Fautrat signale que des balustrades ont été volées la nuit dernière, autour de l'oratoire de la Lande St Gabriel.
- CAC : la Communauté d'Agglomération du Cotentin prendra les compétences, eau potable, assainissement, littoral et GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018 soit, tout le cycle de l'eau. Par ailleurs, elle choisira en 2018 les compétences optionnelles qu'elle gardera et, celles qu'elle redonnera aux communes. Le service jeunesse pourrait être transféré aux communes.
- COMMUNE NOUVELLE : les maires et adjoints des communes du « canton » de St Pierre Eglise ont participé avec la commune de Teurthéville-Bocage à une réunion, en vue de la création d'une commune nouvelle. Des délégués de Vicq-sur-Mer ont présenté la fusion des communes de Cosqueville-Réthoville-Névillesurmer-Gouberville, qui est intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2016. De petits groupes de travail vont être constitués. Le conseil se demande si une commune de plus de 1000 habitants apportera plus de bénéfices que la mutualisation des services entre communes. Emmanuel Lehmann souligne qu'une commune nouvelle sans St Pierre Eglise n'aurait pas de sens car, les écoles, la bibliothèque et d'autres services se trouvent à St Pierre Eglise et sont déjà partagés avec les autres communes. Pascal Bigard précise que le regroupement des services diminuera la proximité aux habitants. Le Maire informe le conseil que la Trésorerie de St Pierre Eglise fermera définitivement au 31 décembre 2017. Les communes ne pourront pas obtenir l'assistance de M. Louveau, Trésorier, pour une étude financière et fiscale, en vue d'une éventuelle fusion.
- Jean-Yves Fautrat transmet la demande de l'adjoint technique, Jérôme Le Marinel, qui sollicite une bonne identification des poubelles, pour le tri sélectif, place des éoliennes.
- Emmanuel Lehmann demande si la commune de St Pierre Eglise a consulté les autres communes, sur le maintien ou pas de la semaine scolaire de 4 jours et demi.